

→ 13 décembre 2016
Centre de congrès Diagora à Labège

1^{res} RENCONTRES RÉGIONALES

POUR LA
& LE **Culture**
Patrimoine



laregion.fr



laregion.fr



[#CultureEtPatrimoine](https://twitter.com/CultureEtPatrimoine)

Programme de la journée

MATIN

Séance plénière

→ 9h30

Accueil des participants

→ 10h

Discours d'ouverture par Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées - Méditerranée.

→ 10h30 - 11h

Réforme territoriale, nouvelles compétences : quelle place pour la Région dans le paysage culturel territorial ? Par Emmanuel Négrier, Directeur de recherche en science politique au CNRS-CEPEL (université de Montpellier).

→ 11h - 11h45

TABLE RONDE :

Quelle nouvelle gouvernance culturelle sur les territoires, quel nouveau cadre pour agir ?

Présentation : la réforme territoriale a redistribué les cartes entre les collectivités territoriales, notamment dans le domaine culturel. Si la culture demeure une compétence partagée, les rôles des uns et des autres sont amenés à être revus aussi bien dans les modes d'intervention qu'en matière de gouvernance au sein d'une instance dédiée, la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP). Compte tenu de cette nouvelle donne, quelle politique partenariale peut se dessiner en Occitanie/Pyrénées - Méditerranée dans le domaine de la culture et du patrimoine ?

Intervenants : Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées - Méditerranée, Emmanuel Négrier, Directeur de recherche en science politique au CNRS-CEPEL (université de Montpellier), Laurent Roturier, Directeur de la DRAC Occitanie, Dominique Salomon, Vice-Présidente en charge de la culture, du patrimoine et des langues régionales - Région Occitanie/ Pyrénées - Méditerranée, Serge Regourd, Président de la commission culture, communication, patrimoine et langues catalane et occitane - Région Occitanie/ Pyrénées - Méditerranée.

Modérateur : Eric Fourreau, Consultant, Directeur des éditions de l'Attribut et de la revue NECTART.

→ 11h45 - 12h45

Débat avec la salle

MIDI

→ 12h45 - 14h

Pause déjeuner

APRÈS-MIDI : TABLES RONDES

→ 14h - 15h30

TABLE RONDE :

Innovations culturelles, patrimoniales, sociales et aménagement du territoire.

Quelle présence artistique, quelles innovations culturelles, patrimoniales, économiques et sociales sur les territoires les moins bien pourvus (milieu rural, quartiers, zone périurbaine...)?

Présentation : l'implantation d'équipes artistiques à rayonnement national ou régional sur un territoire a souvent pour effet de mobiliser des ressources dans les domaines de la production et de la diffusion tout en facilitant l'interaction avec les autres acteurs du territoire. Comment répondre aux logiques croisées entre création et maillage d'un territoire ? Comment l'inventaire du patrimoine culturel crée-t-il la connaissance au service des citoyens et parfois par les citoyens ? Comment les initiatives en milieu rural, dans les quartiers et les zones périurbaines en matière d'innovation artistique, culturelle ou sociale peuvent-elles être accompagnées ? Quelles sont les dynamiques de développement fondées sur l'entraide, la coopération et la mobilisation citoyenne ? Comment le patrimoine, bâti ou immatériel, facilite-t-il l'appropriation d'identités multiples sur un territoire et un vivre ensemble apaisé ?

Témoins :

> Fred Sancère, Directeur de projet du Pôle des arts de la rue, Derrière le Hublot.

> Aurélia Greiveldinger, Directrice du GECT Pays d'art et d'histoire transfrontalier.

Présidence : Serge Regourd, Président de la commission culture, communication, patrimoine et langues catalane et occitane - Région Occitanie/Pyrénées - Méditerranée.

Modérateur : Bruno Guillemot, Chargé de mission, Direction de l'Action Territoriale de la Ruralité et de la Montagne - Région Occitanie/Pyrénées - Méditerranée.

Rapporteur : Yvan Godard, Directeur de Réseau en scène.

TABLE RONDE :

L'emploi culturel et les besoins en matière de formation.

Comment développer l'emploi culturel à travers ses nouvelles caractéristiques et accompagner les besoins en matière de formation professionnelle ?

Présentation : le secteur culturel est un important pourvoyeur d'emplois. La Région Occitanie se situe en troisième place au niveau national en termes d'effectifs et de nombre d'employeurs. Les caractéristiques propres de l'activité culturelle, intermittente et discontinue, l'ont toujours contrainte à innover et les évolutions actuelles (flexibilité, parcellisation de l'activité, usages numériques, société du partage...) amènent les entreprises du secteur à développer de nouveaux modes opératoires : groupements d'employeurs ou d'intérêt public, emplois partagés, mutualisation des fonctions, incubateurs, coopératives d'activité... Comment mieux observer et accompagner cette évolution dans l'emploi et répondre aux nouveaux besoins qu'il génère en matière de formation professionnelle ? Comment soutenir les filières culturelles qui concourent à la création d'emplois ? Quelle articulation entre les programmes de formation professionnelle et les dispositifs de soutien au secteur culturel ?

Témoins :

> Agnès Bonnet, Directrice administrative du BBB centre d'Art et Cécile Poblou, Directrice du BBB centre d'Art.

> Gilles Albalat, Directeur de l'ARDEC.

Présidence : Dominique Salomon, Vice-Présidente en charge de la culture, du patrimoine et des langues régionales - Région Occitanie/Pyrénées - Méditerranée.

Modérateur : Christine Vergnes, Directrice adjointe de la Culture et du Patrimoine - Région Occitanie/ Pyrénées - Méditerranée.

Rapporteur : Laure Mazé, Coordinatrice de la Commission Régionale des Professions du Spectacle, COREPS Occitanie.

TABLE RONDE :

Spécificités des industries créatives et développement des usages numériques dans les domaines de la culture et du patrimoine.

Quelles spécificités des industries créatives faut-il renforcer en région, comment faciliter l'intégration des usages numériques dans les modes opératoires des professionnels de l'art, de la culture et du patrimoine ?

Présentation : les industries culturelles et créatives, pourvoyeuses d'emplois, contribuent au développement économique de la Région et apportent une plus-value en matière d'innovation intellectuelle, culturelle et sociale qui a un impact sur l'animation, la cohésion et l'attractivité du territoire. Quelles sont les spécificités de ces industries (mobilité et haute qualification de la main-d'œuvre, marchés de niche, commerces de proximité...) dont doit tenir compte un schéma régional ? Comment la puissance publique peut-elle intervenir pour compenser les fragilités du secteur (investissement, trésorerie...) ? Par ailleurs, l'outil numérique modifie en profondeur les usages et bouleverse le circuit traditionnel créateur - diffuseur - public car chacun peut occuper différents rôles (utilisateur, producteur, contributeur) en fonction des projets, du moment et de la place qu'il occupe. Quelle régulation la collectivité publique peut-elle tenir ? Comment faciliter l'interconnexion entre les artistes et les acteurs culturels avec le monde l'entreprise et du numérique ? Comment faciliter la mise en réseau par les plateformes collaboratives ? Comment renforcer la numérisation des données ?

Témoins :

> Amaury La Burthe, Président d'Audiogaming / Novelab.

> Jeanne-Marie Vazelle, Responsable des productions éducatives et chef de projet de la Maleta et Benjamin Assié, Directeur du CIRDOC.

Présidence : Aude Lumeau-Preceptis, Conseillère régionale - Région Occitanie/Pyrénées - Méditerranée.

Modérateur : Laure Prat, Directrice de la Culture et du Patrimoine - Région Occitanie/Pyrénées - Méditerranée.

Rapporteur : Karim Ghiyati, Directeur de LRCinéma.

TABLE RONDE :

Le renforcement de la mobilité et de la coopération internationales.

Comment renforcer la mobilité et la coopération internationales ?

Présentation : la nouvelle Région, avec un territoire élargi et le renforcement de ses forces vives, a un rôle majeur à tenir sur la scène internationale tant en matière de compétitivité des territoires que de coopération transrégionale. Les artistes et les réseaux culturels de la région sont déjà nombreux à se positionner à cette échelle, notamment dans le cadre de l'Euro-région. De quelle ingénierie culturelle ont-ils besoin pour renforcer leur mobilité et leur coopération internationales ? Comment faciliter l'inscription des artistes et des opérateurs dans les réseaux internationaux ? Comment la Région peut-elle être une interface entre les porteurs de projet et l'Union européenne, notamment dans le montage de dossiers de financement européens ?

Témoins :

> Jean-Marc Broqua, Directeur des relations internationales de La Grainerie.

> Agnès Sajaloli, Directrice de l'EPPC Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Présidence : Patrick Roux, Conseiller régional délégué aux langues et cultures occitane et catalane - Région Occitanie/ Pyrénées - Méditerranée.

Modérateur : Benoît Caron, Chef de service Industries culturelles et numérique - Région Occitanie/ Pyrénées - Méditerranée.

Rapporteur : Cécile Jodlowski, Directrice de Languedoc-Roussillon livre et lecture.

TABLE RONDE :

L'enseignement supérieur et insertion professionnelle des artistes.

Comment accompagner les artistes dans leur enseignement supérieur et leur insertion professionnelle ?

Présentation : la loi LCAP (Liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) confère aux Régions l'organisation de l'enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant. Quel outil d'observation la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée peut-elle mettre en place pour développer cette nouvelle compétence et comment associer les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans un nouveau plan régional ? Comment favoriser les parcours artistiques jusqu'à leur insertion professionnelle ?

Témoins :

> Anne Dallant, Directrice de l'ISDAT.

> Gildas Milin, Directeur de l'ENSAD.

Présidence : Bernard Gilabert, Conseiller régional Vice-Président de la commission Culture Région Occitanie/ Pyrénées - Méditerranée.

Modérateur : Thomas Rigal, Chef de service Art et spectacle - Région Occitanie/Pyrénées - Méditerranée.

Rapporteur : Christelle Kirchstetter, Directrice de l'École des Beaux-arts de Nîmes et Présidente de la commission Culture, Jeunesse et vie associative du CESER Occitanie.

TABLE RONDE :

Le tourisme culturel et l'innovation dans le domaine du patrimoine.

Comment développer le tourisme culturel et l'innovation dans le domaine du patrimoine pour renforcer l'attractivité du territoire ?

Présentation : le patrimoine constitue un enjeu important. Il contribue au développement économique, urbain et culturel, tant au titre de la filière de la restauration, que de celle de la médiation et de l'animation. C'est un facteur d'innovation par l'apport de nouvelles connaissances des mondes de la recherche et de l'inventaire du patrimoine culturel. Comment renforcer les différentes filières du patrimoine ? Par ailleurs, la création contemporaine, la diffusion artistique ainsi que l'innovation dans la médiation et le numérique concourent à éclairer le patrimoine d'un regard nouveau et à renforcer l'attractivité de la Région. Comment encourager cette transversalité entre création artistique, connaissance, recherche, innovation, patrimoine et tourisme ?

Témoins :

> Laure Courget, Directrice du Patrimoine à la ville de Cahors et Michel Simon, Adjoint au maire de Cahors et Vice-Président du Grand Cahors.

> Perrine Alranq, Comédienne de la compagnie Les Temporadas.

Présidence : Guy Esclape, Vice-Président de la commission culture - Région Occitanie/Pyrénées - Méditerranée.

Modérateur : Hervé Albéri, Directeur du Tourisme et du Thermalisme - Région Occitanie/ Pyrénées - Méditerranée.

Rapporteur : Philippe Labaume, Délégué régional de l'URCAUE Occitanie.

FIN D'APRÈS-MIDI

Séance plénière

→ 15h30 - 16h

PAUSE

→ 16h - 16h45

RESTITUTION

DES TABLES RONDES

→ 16h45

DISCOURS

DE CLÔTURE

de Dominique Salomon, Vice-Présidente en charge de la culture, du patrimoine et des langues régionales.